

Questions orales

Le premier ministre libéral de l'Ontario va détenir un droit de veto unique à la conférence des premiers ministres, et les autochtones du Canada s'attendent à ce que l'Ontario donne le ton de cette conférence, comme cette province l'a d'ailleurs déjà fait.

Le premier ministre de l'Ontario a été bien avisé de respecter les dispositions de l'accord intervenu entre les néo-démocrates et les libéraux de cette province. Il se trouve à prouver maintenant aux Canadiens que lorsqu'il est laissé à lui-même, son gouvernement fait marche arrière. Il a été révélé hier que 84 p. 100 des Canadiens appuient le droit des autochtones à l'autonomie politique. Je conseille à M. Peterson de se réveiller et au chef de l'opposition de se prononcer. Prouvez aux Canadiens que vous pouvez adopter une position commune en ce qui a trait aux droits des autochtones.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ANALPHABÉTISME CHEZ LES DÉTENUS—LA MISE EN OEUVRE DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉDUCATION

M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, bien des détenus des prisons canadiennes ne savent ni lire ni écrire. Ce sont des illettrés fonctionnels. Autrefois, cela signifiait qu'on était incapable de lire, d'écrire ou de calculer plus qu'on ne le fait en cinquième année. On fixe maintenant le seuil à la huitième année, ce qui est plus réaliste à l'ère de l'ordinateur où nous sommes aujourd'hui.

Le solliciteur général (M. Kelleher) a annoncé récemment la mise sur pied d'un nouveau programme d'éducation de base pour adultes en vue d'augmenter l'alphabétisation fonctionnelle des détenus des pénitenciers fédéraux. Dans ma circonscription de Fraser Valley-Est, le service correctionnel vient d'augmenter les fonds versés au Collège de Fraser Valley pour qu'il étende les services qu'il offre actuellement à plus de 100 détenus dans sept institutions fédérales dans le cadre de ses programmes d'alphabétisation et de dynamique de la vie.

C'est une importante mesure prise par un gouvernement qui reconnaît un problème négligé et qui s'efforce de le résoudre. Les collèges comme le Collège de Fraser Valley s'engagent à aider les Canadiens à développer leurs aptitudes pour renforcer leur dignité et devenir des membres plus productifs de la société. Je sais que les professeurs et les employés du Collège de Fraser Valley se réjouissent de l'attitude que le solliciteur général a adoptée en faisant de l'alphabétisation la principale priorité pour les détenus. Quant à moi, je ne pourrais pas vivre sans livres, et je crois que vous pouvez en dire autant, n'est-ce pas, monsieur le Président?

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

L'ATTITUDE DU MINISTRE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard), lors de son

retour de la Floride, a dit qu'il ne pouvait pas comprendre comment après trois ou quatre jours dans un pays, des réfugiés trouvent le moyen de contester les lois du pays. Il se référerait aux Chiliens qui font la grève de la faim à l'heure actuelle à Montréal. Je tiens à dire au ministre que ces réfugiés ne contestent pas la loi. La loi est toujours la même. Ils contestent plutôt les mesures répressives du ministre qui a fermé les portes du pays le 20 février dernier. Et je tiens à dire au ministre aussi que ces personnes ne sont pas seules. Pendant qu'il était en Floride, des gens ont commencé à réagir.

Mardi soir dernier, à Montréal, quelque 400 personnes se sont réunies pour protester contre les actions du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il y avait des représentants des Églises, de l'archevêché de Montréal, des Églises anglicane, unie, mennonite et presbytérienne. Il y avait un rabbin et le président du Congrès juif canadien. Il y avait des représentants des syndicats. Le ministre n'a vu que le début d'un grand mouvement de contestation qui ne cessera pas tant que ces mesures répressives ne seront pas abolies.

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

PETRO-CANADA

L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre étant absent, j'adresse ma question au vice-premier ministre. Je tiens à lui dire que je ne partage pas les vues de son gouvernement au sujet de Petro-Canada. Je suis convaincu que cette société a un rôle politique à jouer au Canada et que notre pays ne devrait plus jamais se laisser rançonner par l'OPEP. Le vice-premier ministre ne croit-il pas que Petro-Canada a un rôle crucial à jouer dans la prospection et la mise en valeur du pétrole et du gaz, surtout dans les régions vierges? Ne croit-il pas que c'est important et vital pour assurer l'autonomie énergétique de notre pays?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le premier ministre a, je crois, donné une réponse assez complète à cette question, hier. Il a bien souligné que le gouvernement examinait le cas de Petro-Canada. Les observations du chef de l'opposition m'intéressent, car nous ne savons pas très bien quelle est sa position par rapport à celle du reste de son parti. Dans son ouvrage *Up the Hill*, son collègue s'est plaint très amèrement de ce que les Canadiens avaient investi des milliards dans cette entreprise en laissant fortement entendre qu'il faudrait s'en débarrasser.

Des voix: Oh, oh!